



## JOURNÉE DU CHIEN

samedi 6 JUIN de 14h à 17h  
place Charles-de-Gaulle

La Ville de Vichy organise, le samedi 6 JUIN place Charles-de-Gaulle, une opération de sensibilisation pour bien vivre la ville avec son chien.

Le Club d'éducation canine du Val d'Allier (CECVA), la Brigade canine et l'association des Chiens Guides d'Aveugles Mira Europe feront des démonstrations des techniques pour bien éduquer son chien, autour des thèmes "Comment bien vivre avec son chien en communauté" et "Le rôle du chien guide d'aveugle".

### Un code de bonne conduite

Cette opération s'inscrit dans les actions de la Ville de Vichy pour une ville propre et de lutte contre les déjections canines.

A cette occasion, des flyers de "bonne conduite" seront distribués : sous la bannière «TROTTOIR PAS CROTTOIR», Célestine, le plus célèbre des chiens vichyssois, appelle ses congénères à quatre pattes et leurs maîtres à plus de civisme et rappelle les règles à suivre.

Un message repris, régulièrement, au cours de l'année, dans une campagne d'affichage, dont Célestine est encore l'égérie !

### Une action éducative auprès des écoles

Cette action clôture également un cycle d'interventions de la Police Municipale et de la Brigade canine auprès des enfants, dans le cadre des activités périscolaires (TAP).

La Police municipale est ainsi intervenue dans 3 écoles élémentaires de Vichy auprès d'élèves de CP/CE1 pour enseigner les règles de bonne conduite avec un chien.

Les objectifs de ces interventions étaient multiples :

- permettre aux enfants de découvrir la police et ses missions



**Journée du Chien**  
Samedi 6 juin 2015 de 14h à 17h  
place Charles-de-Gaulle

- éviter les accidents en rappelant les règles de bonne conduite vis-à-vis du chien
- aborder les notions de respect de l'environnement, avec un chien en ville.

Deux référents canins sont intervenus en 2 séances dans chaque école.

Lors de la 1<sup>ère</sup> séance, ils ont :

- présenté la brigade canine
- recensé les élèves possédant un chien et ceux qui en ont peur
- abordé de manière théorique des notions d'anatomie du chien et les zones à ne pas toucher
- appris à connaître les gestes que l'on peut faire avec un chien
- sensibilisé les enfants au ramassage des déjections canines et la tenue en laisse obligatoire du chien



Cette séance s'appuie sur différents documents : *Le chien et la ville, Truf viens...*

La seconde séance s'est déroulée en présence du chien personnel d'un des référents canins, *Dinky*. L'occasion de vérifier si les informations données lors de la 1<sup>ère</sup> séance avait été retenues.

Les enfants ont pu brosser le chien et revoir ainsi quelques notions d'anatomie.

Chaque volontaire a pu effectuer un petit parcours d'agility, faire des exercices de base d'obéissance et ramasser une fausse déjection, à l'aide d'un sac adapté, pour les sensibiliser au respect de la propreté de la ville.

À la fin de la séance, chaque enfant a reçu un diplôme du "super compagnon".